

LE CHEMIN DU BOIS BÉDAT

CASTELNAU-BARBARENS

Le chemin «d'Embernelli» vous conduit aux anciens thermes de Castelnau. Vous longerez un ruisseau jusqu'à sa source pour progresser sur les hauteurs. N'oubliez pas de vous retourner pour admirer le village sous un angle inhabituel. La progression vers La Grangette s'effectue par une petite route de crête avec les Pyrénées en toile de fond. Au sortir du bois Bédât, le village se profile devant vous dans toute sa majesté. En passant près du Tucoulet, vous entendrez le doux ruissellement de la source qui alimente les deux lacs du tumulus, avant de rejoindre la vallée de l'Arrats.

- 1 A partir de la mairie, place d'Uzès (Esplanade et tour de l'ancien château (13^{ème} siècle)), descendre les escaliers de la Pousterle de la Chapelle. Descendre à droite et bifurquer première rue à gauche, puis suivre tout droit la route qui mène en bas du village. Au stop, longer la D 626 direction Auch. Franchir le pont sur l'Arrats.
- 2 Avant le Basté, prendre à gauche direction Embernelli et la Quèque (Anciens bains), poursuivre sur le sentier. Avant la Tute de Juillac (Grotte), rejoindre la crête légèrement sur la droite. Suivre le chemin qui longe un bois par la gauche (Beau panorama). Sur le plateau, tournez à gauche entre les cultures vers la ferme En Cardonne et redescendre sur votre droite jusqu'à la route goudronnée. Poursuivre en face jusqu'au carrefour.
- 3 Bifurquer à gauche direction Haulies et suivre la route sur plus de 2 km jusqu'à un croisement.
- 4 Tourner à gauche direction La Grangette. 900 m après, prendre en face le sentier, traverser le bois Bédât : attention palombière. A la sortie (Vue imprenable sur le village et à cet endroit la ferme de l'Herbe à l'Aïse : vente de tisanes et d'herbes aromatiques), continuer sur un chemin goudronné.
- 5 Prendre la route à gauche, contourner le tumulus par la gauche (Les tumulus servaient aux barbares de support de construction tout comme les mottes castrales féodales).
- 6 Prendre le sentier à droite. Après une petite montée, le chemin fait une fourche, prendre à droite et déboucher sur une voie communale que vous empruntez à gauche sur 1 km 500 pour atteindre la D 626.
- 7 Passer le pont pour rejoindre le village et retrouver votre point de départ.

Comité Départemental de la Randonnée Pedestre

Maison du Tourisme - 3 boulevard Roquelaure
BP 50106 - 32 002 AUCH
cdrp32@sfr.fr
www.randonnee-gers.com



D Départ :

place Centulle 1^{er}
(près de la mairie en haut du village)



Facile



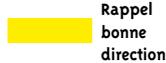
Accessible VTT



Balissage



Flèches de direction



Rappel bonne direction



Mauvaise direction

- Extraits de SCAN 25©
- © IGN - Paris 2014
- Autorisation n° 221617



PR N°7